

OBJET : Appels à projets – PARDIE

1. Appel à projets non ciblé

Comme chaque année, le PARDIE (Pôle Académique Recherche-Développement Innovation Expérimentation) propose un appel à projets pour les expérimentations et les innovations pédagogiques, **dans les domaines pédagogiques et éducatifs librement choisis par les équipes.**

Dans le cadre de différents travaux qui sont menés au sein de l'académie, une attention particulière sera portée aux projets en lien avec

- Le développement des **compétences psychosociales**
- Le développement des **compétences à s'orienter**
- La lutte contre les inégalités et les assignations sociales et de genre

Les projets peuvent être déposés tout au long de l'année scolaire.

2. Dépôt de projet :

Les projets peuvent être déposés sur la plateforme dédiée, en suivant ce lien :

<https://demarches-besancon.colibris.education.gouv.fr/depot-de-projet-pardie/>

Les équipes qui proposeront un projet seront accompagnées par le PARDIE, pour la mise en œuvre et le suivi du projet, sur une durée de trois ans.

Le PARDIE reste à votre disposition pour tout complément d'information.